



LA SNCM DOIT VIVRE !

La SNCM doit vivre, car elle contribue au développement économique, social et industriel de la région et bien au-delà. Elle est un élément essentiel de l'aménagement du territoire régional. C'est un atout indispensable pour notre région

La volonté de la Direction de l'entreprise est d'obtenir la liquidation de l'entreprise en profitant de l'effet d'aubaine des décisions de la commission européenne, et de la mise en redressement judiciaire

ÉCOLOGIE & INDUSTRIE

Avant l'ouverture à la concurrence, la compagnie était rentable : 40 millions d'excédent

La flotte pouvait être modernisée avec des cargos mixtes de nouvelle génération, propulsée par du carburant au gaz naturel liquéfié, permettant de limiter la pollution maritime.

Cette flotte pourrait être construite sur les chantiers de Saint-Nazaire.

En revenant sur ses engagements, l'intention du gouvernement est de découper, démanteler la SNCM avec l'aide de nombreux financiers pour mieux la laisser entre les mains d'opérateurs privés et en sacrifiant 2000 emplois directs.

Dès lors, ces opérateurs sous pavillons étrangers, bénéficieraient des subventions publiques pour assurer au strict minimum la continuité territoriale entre la Corse et le Continent.

SERVICE PUBLIC

Aujourd'hui les compagnies concurrentes, n'assurent les trajets avec la Corse que lorsque ceux-ci sont rentables.

Ainsi sans la SNCM, l'île de beauté ne serait forcément pas ravitaillée en marchandises.

La continuité du service public doit être assurée pour que tout citoyen français puisse se déplacer à sa guise : sur le continent comme en Corse.

Il s'agit là du principe même d'égalité.

Leur seul objectif demeure la rentabilité financière au détriment de la réponse aux besoins des usagers.

Leur but est d'obtenir un monopole privé sur cette ligne de transport pour fixer des prix prohibitifs, et embaucher une main d'œuvre bon marché couverte par des législations sociales très inférieures au droit du travail Français.

JUSTICE SOCIALE

4000 emplois directs et indirects menacés. 2000 familles potentiellement sur le carreau.

Les compagnies concurrentes profitent d'un vide juridique concernant les marins pour embaucher les travailleurs étrangers à moindre coût.

Cette mise en concurrence des travailleurs est un frein à la construction européenne.

24 JANVIER 2015
MANIFESTATION RÉGIONALE
14H30 - VIEUX-PORT
MARSEILLE